



Action de Développement Local à l'Intégration















REPERTOIRE
D'ACTEURS LOCAUX
POUR L'ORIENTATION
DES PRIMO-ARRIVANTS

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Accompagnement administratif et juridique / Accompagnement social / Emploi - Insertion / Famille - Education / Hébergement Linguistique / Santé

JANVIER 2017





SOMMAIRE

IN	DEX PA	IR CATEGORIES	3
PF	ESFNT	ATION PAR ACTEURS	5
•		– ASSOCIATION POUR L'ANIMATION DU QUARTIER NORD	
		CIATION ARC EN CIEL	
		LE CLAUSES INSERTION	
		RE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO) DE BOISSY-SAINT-LEGER	
		RE MEDICO-PSYCHO PEDAGOGIQUE (CMPP)	
		RE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)	
		VAL-DE-MARNE	
		(Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)	
		TION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DU VAL DE MARNE	
		E DEPARTEMENTAL DES SOLIDARITES (EDS)	
		E DE VILLENEUVE SAINT-GEORGES	
	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	Bureau d'Aide Individualisée vers l'Emploi (BAIE)	
	\	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	
	\	Centre municipal de Santé Henri Dret	
	₩	Espace municipal Léopold Sedar Senghor	
	₩	Direction de l'enfance, de l'éducation et des loisirs éducatifs	
	∑ \$1	Mairie annexe de Triage	
	₩	Relais Inter Services	
	- \	Service Etat Civil	
	- \	Service Habitat, logement	
		Service municipal de la jeunesse	
	₩	Service Petite Enfance	
		ON LOCALE VIVA	
		ELLES VOIES	
		EMPLOI	
	CECOL	IDS CATHOLIOLIS CADITAS	30

INDEX PAR CATEGORIES

	£		П
ш			и
		9	и

Accompagnement administratif et juridique

\triangle	CIDFF VAL DE MARNE	12
\triangle	CLIC 3 (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)	13
\triangle	MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES – Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	17
\triangle	MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES – Espace municipal Léopold Sedar Senghor	18
\triangle	MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES – Mairie annexe de Triage	20
\triangle	MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES – Relais Inter Service	20
\triangle	MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES – Service Etat Civil	21
\triangle	NOUVELLES VOIES	24
Si	SECOURS CATHOLIQUE CARITAS	26



Accompagnement social

\searrow	CLIC 3 (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)	13
\triangle	ESPACE DEPARTEMENTAL DES SOLIDARITES	16
\triangle	MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES – Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	17
\triangle	MISSION LOCALE VIVA	23
\triangle	NOUVELLES VOIES	24



Emploi-Insertion

Σ	CELLULE CLAUSES INSERTION	7
\triangle	MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES – Bureau d'Aide Individualisée vers l'Emploi (BAIE)	17
\triangle	MISSION LOCALE VIVA	23
∿	POLE EMPLOI	25



Famille-Education

\triangle	AAQN – ASSOCIATION POUR L'ANIMATION DU QUARTIER NORD -	6
\triangle	ASSOCIATION ARC EN CIEL	7
\triangle	CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)	g
\triangle	CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE (PMI)	11
\triangle	MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES – Direction de l'enfance, de l'éducation et des	
	loisirs éducatifs	19
\triangle	MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES – Service Municipal de la Jeunesse	21
\triangle	MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES – Service Petite Enfance	22



Hébergement

\frac{1}{2}	CLIC 3 (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES — Service Habitat Logement	13 21
Lingu	iistique	
9 9	AAQN – ASSOCIATION POUR L'ANIMATION DU QUARTIER NORD - DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DU VAL DE MARNE (DSDEN) – Dispositif OEPRE MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES – Espace municipal Léopold Sedar Senghor	6 14 18
Santé		
\frac{\gamma}{\gamma}	CENTRE MEDICO-PSYCHO PEDAGOGIQUE (CMPP) CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE (PMI) CLIC 3 (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES — Centre Municipal de Santé Henri Dret	10 11 13 18

PRESENTATION PAR ACTEURS

AAQN – ASSOCIATION POUR L'ANIMATION DU QUARTIER NORD-

Chez Mme Josette ROBARDET 79 avenue de Valenton 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

2: 06.64.09.02.46 / 01.43.82.20.90

⊠: contact@aaqn.fr





Objet / Missions principales

L'association a pour objet le soutien à la fonction parentale à travers l'organisation d'activités pour les familles et les enfants

Contact Local / Référent

Présidente: Mme Josette ROBARDET

Nature des actions

- Animations Seniors
- Animations intergénérationnelles
- Alphabétisation : lundi de 14h à 16 h (sauf vacances scolaires)
- Bourses aux vêtements et aux jouets

Public concerné

Tout public

Procédure et modalités d'accueil du public

Les activités se déroulent à la salle Cesaria Evora ? quartier nord ;

Renseignements par téléphone ou aux jours et heures d'activités :

- lundi et
- mercredi de 14h à 17h,
- vendredi de 14h à 17h30

Territoire d'intervention

Villeneuve-Saint-Georges – Quartier Nord

ASSOCIATION ARC EN CIEL

3 Rue Denis Papin 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

2: 01.43.82.35.03

⊠: association-arcenciel@orange.fr





Objet / Missions principales

L'association a pour objet l'animation du quartier Nord de Villeneuve-Saint-Georges

Contact Local / Référent

Présidente : Mme Couna SIDIBE

Nature des actions

- Accompagnement scolaire
- Ateliers loisirs pour enfants, adolescents et familles

Public concerné

Enfants du CP à la 3ème

Procédure et modalités d'accueil du public

Renseignements par téléphone

Territoire d'intervention

CELLULE CLAUSES INSERTION



39, avenue Henri Barbusse 94400 VITRY-SUR-SEINE

2: 01.70.13.94.02

☑: info@cellule-clauses-insertion.fr☑: www.cellule-clauses-insertion.fr



Objet / Missions principales

La cellule clause insertion a pour mission l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi dans le secteur du BTP: Travaux publics, construction et réhabilitation. Il s'agit de positionner des personnes éloignées de l'emploi sur les heures de travail réservées par les clauses de marchés publics prévoyant une obligation en matière d'insertion professionnelle Personnes ré orientables vers les SIAE.

Contact Local / Référent

Chef de services : Stéphane BASILE

Nature des actions

Accompagnement Ides personnes éloignées de l'emploi sur des parcours d'insertion de 6 à 12 mois dans le secteur du BTP/Travaux publics

Public concerné

- Chômeurs de + de 50 ans
- Jeunes sans qualification
- Chômeurs de longue durée
- Personnes handicapées
- Personnes domiciliées sur l'ETP Grand Orly Seine Bièvre (cf. territoire d'intervention)

Procédure et modalités d'accueil du public

La Cellule Clauses Insertion est accessible par l'intermédiaire de Pôle Emploi, de la Mission locale

Territoire d'intervention

Etablissement Public Territorial Grand Orly-Seine-Bièvre: Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Arcueil, Cachan, Fresnes, Gentilly, Kremlin-Bicêtre, L'Hay-les-Roses, Villejuif, Athis-Mons, Juvisy, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Viry-Châtillon, Ablon-sur-Seine, Chevilly-Larue, Orly, Rungis, Thiais, Valenton, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO) DE BOISSY-SAINT-LEGER



3 Avenue Charles de Gaulle 6ème étage

94470 BOISSY-SAINT-LEGER

******: 01.45.69.65.73

⊠ : cio.boissy@ac-creteil.fr

: http://orientation.ac-creteil.fr/cio-boissy/



Objet / Missions principales

Le CIO est un lieu ressource dans le champ de l'orientation. Il contribue au suivi de l'ensemble des élèves et plus particulièrement ceux à besoin éducatif particulier. Il contribue à la **lutte contre le décrochage scolaire** dans le cadre des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) et du réseau formation, qualification, emploi (FOQUALE). Il est observatoire du fonctionnement du système éducatif au niveau local.

Le CIO participe au dispositif d'accueil départemental mis en place par la DSDEN pour la scolarisation des enfants arrivant en France, âgés de 11 à 18 ans.

Contact local / référent

Directeur: M. SEBBAG

Nature des actions

Les conseillers d'orientation psychologues ont pour mission l'accueil, l'information, le conseil et l'aide à l'orientation scolaire et professionnelle.

L'accueil des jeunes nouvellement arrivés en France (EANA : élèves allophones nouvellement arrivés) pour toute demande de scolarisation en vue d'un rendez-vous à la cellule d'accueil de Champigny.

Les jeunes y sont reçus avec leur famille ou référent par un conseiller d'orientation psychologue pour un entretien, par des enseignants pour une évaluation en français, en langue d'origine et mathématiques. Les familles rencontrent également des assistants sociaux scolaires. Une proposition d'orientation est ensuite transmise à la DSDEN. Cette administration décidera de la scolarisation et de l'affectation dans un collège ou lycée. Elle peut aussi décider d'un accompagnement pour une autre recherche de solution.

Public concerné

- Les jeunes scolarisés dans les établissements du 2nd degré (ainsi que leurs parents)
- Les jeunes non scolarisés, sans solution
- Les élèves allophones nouvellement arrivés
- Les étudiants, les adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

Libre accès aux ressources d'informations :

- Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Samedi matin 1er et 3ème du mois de 08h45 à 11h45

Des conseiller(e)s d'orientation-psychologues reçoivent :

- Le matin: sur rendez-vous de 09h00 à 12h30 (Sauf le lundi matin)
- L'après-midi: sans rendez-vous de 13h30 à 17h00

Territoire d'intervention

Boissy saint Léger, Limeil-Brévannes, Villeneuve-Saint-Georges

CENTRE MEDICO-PSYCHO PEDAGOGIQUE (CMPP)

122, avenue de Valenton 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

≅: 01.43.89.26.24**⋈**: cmpp.villeneuvre@apsi.fr20





Objet / Missions principales

- Lieu de consultations et de soins agréé, de la naissance à 20 ans.
- L'enfant ou l'adolescent y est accueilli avec sa famille par une équipe pluridisciplinaire lorsqu'il présente un trouble, se plaint de difficultés relationnelles, scolaires, ou lorsque les parents s'inquiètent pour lui.

Nature des actions

 Consultations de pédopsychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, assistantes sociales pour les enfants et adolescents

Public concerné

Enfants de 0à 20 ans

Procédure et modalités d'accueil du public

Les consultations se font sur rendez-vous

Territoire d'intervention

CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

PMI CARNOT
31, rue Carnot
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
2: 01.45.10.13.10



PMI MOZART 8, allée Mozart 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES



?: 01.43.89.83.35



Objet / Missions principales

Le service de Protection Maternelle et Infantile mène des actions de prévention médicale, d'éducation à la santé et de dépistage des handicaps auprès des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans.

Nature des actions

La PMI assure des permanences conseils en puériculture (sur l'alimentation, le développement de l'enfant, sa place dans la famille, les relations parents-enfants...)

- Consultations pédiatriques : sur rendez-vous, le mardi matin, le jeudi toute la journée et le vendredi matin
- Pesées: sur rendez-vous, le lundi matin, le mercredi après-midi et le vendredi après-midi
- Consultations gynécologiques : sur rendez-vous, le mardi après-midi
- Consultations prénatales : sur rendez-vous, le mercredi après-midi
- Consultations avec une psychologue enfant : sur rendez-vous, le mardi toute la journée
- Consultations avec une conseillère conjugale : sur rendez-vous, le lundi, mardi ou vendredi toute la journée

Public concerné

- Enfants de 0 à 6 ans révolus
- Femmes enceintes
- Futurs parents et parents accueillis avec leur(s) enfant(s)

Procédure et modalités d'accueil du public

Consultations gratuites

Renseignements et rendez-vous aux heures d'ouverture du centre :

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

CIDFF VAL-DE-MARNE



12, avenue François Mitterrand 94000 CRETEIL

2: 01.72.16.56.50

■: www.cidff94.fr



Objet / Missions principales

Le CIDFF Val-de-Marne propose une information de proximité (34 lieux dans le département) concernant l'accès aux droits de tous (droits et devoirs) pour permettre l'autonomie et l'intégrité des femmes. Il agit spécifiquement sur le Droit des femmes et des familles.

L'information et l'accompagnement s'entendent dans une approche globale des situations. Le CIDFF a 3 secteurs d'activité : accès au droit, aide aux victimes et emploi des femmes.

- Pour le public: information individuelle, information collective, ateliers
- Pour les professionnels: information, sensibilisation sur un thème juridique précis ou sur une thématique transversale, égalité femmes-hommes, violences faites aux femmes, citoyenneté, lutte contre les discriminations

Contact local / référent

Contact départemental: Véronique DUBAYLE, Directrice.

Nature des actions

- Accès aux droits : permanence d'information juridique
- Aide aux victimes : information et accompagnement juridique et psychologique

Tous les juristes assurent une <u>i</u>nformation globale sur l'ensemble des secteurs d'activité, puis orientent les demandes vers le professionnel spécialisé ou le service spécifique du CIDFF.

Public concerné

Femmes et familles

Procédure et modalités d'accueil du public

Accès au droit, permanence juridique :

- Lundi de 09h00 à 12h00, sur rendez-vous : Quartier Nord Espace municipal Léopold Sédar
 Senghor 7, rue Léon Blum Tél : 01.45.10.27.48
- Lundi de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous : Antenne municipale Bois Matar 85, avenue du Président Kennedy – Tél : 01.45.10.15.50

Territoire d'intervention

Département du Val-de-Marne

CLIC 3 (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)



48, avenue Henri Barbusse 94 450 LIMEIL-BREVANNES

2: 0.800.589.365

☐: http://clic3-94.fr/









Objet / Missions principales

Les CLIC sont à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus, de leur famille et entourage et des professionnels qui les accompagnent pour participer à la coordination des parcours des personnes en concertation permanente avec les professionnels.

Les CLIC apportent des informations pratiques et conseillent les personnes dans la mise en œuvre de leurs droits pour favoriser leur vie à domicile (aide au ménage, repas, la toilette, jardinage, bricolage, transports, loisirs, aménagement du logement...) et l'accès aux soins. Le cas échéant, ils apportent une aide à la décision pour accompagner les personnes âgées dans un nouveau projet de vie vers les établissements d'hébergement. Ils proposent des actions de prévention et de soutien destinées aux familles et à l'entourage : groupes d'aide aux aidants en lien avec les partenaires...

Le CLIC complète l'offre des travailleurs sociaux l'EDS par un appui technique gérontologique et intervient en coordination avec les services sociaux (EDS ou service social municipal).

Contact Local/référent

Responsable de coordination, Céline BOUILLET

Nature des actions

- Accompagnement social: Analyse des besoins de la personne et évaluation de sa perte d'autonomie, Ouverture des droits afférents aux plus de 60 ans mais aussi droits communs si non ouverts,
- Aide aux démarches juridiques liées aux mesures de protection juridique,
- Aides aux démarches administratives liées au contexte gérontologique,
- **Information et orientation en matière d'hébergement gérontologique** (explication et transmission de l'offre d'hébergement) et de santé gérontologique,
- Information et orientation vers les structures de santé adaptées (ex : consultation gérontologiques...)

Public concerné

Personnes âgées de 60 ans et plus

Procédure et modalités d'accueil du public

- Ouverture au public du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00
- Possibilité de visites à domicile
- Possibilité de prendre rendez-vous pour les aides aux démarches administratives ou juridiques

Territoire d'intervention

Secteur gérontologique 3: Boissy, Chennevières, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noiseau, Ormesson, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Sucy, Valenton, Villecresnes, **Villeneuve-st-Georges.**

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DU VAL DE MARNE (DSDEN)

académi

Siège

68 / 70, avenue du général de Gaulle 94000 CRETEIL

2: 01.45.17.62.57

: http://www.ia94.ac-creteil.fr/



Objet / Missions principales

La direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) est un service déconcentré de l'Etat qui a pour mission de faire appliquer et d'adapter au niveau départemental les objectifs nationaux de la politique éducative.

Sous l'autorité de la rectrice de l'académie de Créteil, la DASEN et ses services sont chargés de mettre en œuvre la politique de l'Education nationale dans les écoles primaires et les établissements du second degré du département.

Dans ce cadre, ils mettent en place et coordonnent le dispositif **OEPRE (ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants)**

Présentation de l'action

Le dispositif OEPRE donne aux parents primo-arrivants qui le souhaitent les moyens de mieux assurer le suivi scolaire de leurs enfants et de développer une relation de coopération avec les enseignants. Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- Acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire)
- Connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents
- Connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française

Public concerné

Les parents étrangers primo-arrivants ayant signé un contrat d'accueil et d'intégration (CAI) ou un contrat d'intégration républicaine (CIR) depuis moins de cinq ans

Territoire d'intervention

Villeneuve-Saint-Georges

Dispositif OEPRE - Collège Rolland Garros

Contact / Référent

Principale du collège Roland Garros : Mme MORALES

2: 01.43.82.21.38

Conseillère Technique Education Prioritaire et

Politique de la Ville : Céline POISSON

☑ : celine.crosse@ac-creteil.fr

Organisation de la formation

- Groupes de 8 à 15 personnes / 4heures par semaine
- Les ateliers se déroulent au collège Roland Garros, les mardi et jeudi de 14h00 à 16h00

Procédure et modalités d'accueil du public

- Renseignements et informations auprès des enseignants, directeurs d'écoles, chefs d'établissements, csonseiller principal d'éducation
- Formation gratuite

Dispositif OEPRE – Ecole Elémentaire Anatole France

Contact / Référent

Directrice de l'école Anatole France : Mme PEGUET

2: 01.43.89.08.42

Conseillère Technique Education Prioritaire et

Politique de la Ville : Céline POISSON ⊠/ celine.crosse@ac-creteil.fr

Organisation de la formation

- Groupes de 8 à 15 personnes / 4 heures par semaine.
- Les ateliers se déroulent à l'école élémentaire Anatole France, le mardi et jeudi de 09h00 à 11h00

Procédure et modalités d'accueil du public

- Renseignements et informations auprès des enseignants, directeurs d'écoles, chefs d'établissements, Conseiller principal d'éducation
- Formation gratuite

Dispositif OEPRE – Ecole Primaire Anne Sylvestre

Contact / Référent

Formatrice : EBOA Espérance ☎ : 06.35.22.71.80

Directrice de l'école : Mme JANOT

2: 01.56.32.98.01

Conseillère Technique Education Prioritaire et Politique de la

Ville : Céline POISSON

 \boxtimes : celine.crosse@ac-creteil.fr

Organisation de la formation

- Groupes de 8 à 15 personnes / 2h30 par semaine
- Les ateliers se déroulent le vendredi de 14h00 à 16h30 (+ quelques jeudis aux mêmes horaires) à l'école primaire Anne Sylvestre

Procédure et modalités d'accueil du public

- Renseignements et informations auprès des enseignants, directeurs d'écoles, chefs d'établissements, Conseiller principal d'éducation
- Formation gratuite

ESPACE DEPARTEMENTAL DES SOLIDARITES (EDS)



1, rue Pasteur 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

2: 01.58.08.95.00

☑ : eds.villeneuvesg.valdemarne.fr



Objet / Missions principales

L'Espace départemental des solidarités (EDS) est un espace de proximité d'accès aux droits, géré par le Conseil Départemental.

Au sein des EDS, 3 services travaillent en transversalité :

- Le Service social polyvalent accueille, informe oriente et accompagne toute personne résidant sur le territoire de l'EDS
- Le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Le Service de Protection Maternelle et Infantile

Les EDS interviennent dans des domaines très variés : insertion professionnelle, santé, enfance et famille, logement, instruction du RSA, protection de l'enfance

Contact Local/référent

Responsable: De Luis Claudine

2: 01.58.08.95.10

☑ : claudine.deluis@valdemarne.fr

Nature des actions

Le service social polyvalent propose des actions collectives et individuelles:

- Ouverture de droits : revenu de solidarité active, fond de solidarité habitat, aides exceptionnelles
- Prévention des expulsions et des exclusions
- Orientation vers le droit commun d'accès à l'emploi et vers les actions départementales d'insertion
- Insertion, participation à la prévention en direction des mineurs
- Protection des majeurs dans le respect du droit des personnes, développement de la citoyenneté

Public concerné

Toute personne résidant sur le territoire de l'EDS, hors demandeurs d'asile

Procédure et modalités d'accueil du public

Renseignement et démarches pendant les heures d'ouverture de l'espace :

- Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Le 2^{ème} lundi de chaque mois: ouvert uniquement de 13h30 à 17h30

Territoire d'intervention

MAIRIE DE VILLENEUVE SAINT-GEORGES



Hôtel de Ville
Place Pierre Sémard
94191 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES CEDEX

2: 01.43.86.38.00

☐: https://www.villeneuve-saint-georges.fr

Bureau d'Aide Individualisée vers l'Emploi (BAIE)

Espace Municipal Léopold Sédar Senghor Rue Léon Blum 3: 01.45.10.27.48



Nature des actions

Le BAIE est un service de proximité gratuit et personnalisé, organisé par le CIDFF, visant à favoriser le retour à l'emploi et à la formation des femmes :

- Accompagnement individuel, pour préciser le projet professionnel, identifier et valoriser les compétences, trouver des solutions adaptées aux difficultés de retour à l'emploi, préciser les étapes nécessaires à la réalisation du projet et à sa mise en œuvre
- Actions collectives, pour diversifier les méthodes pédagogiques mobilisées et enrichir les démarches d'accompagnement individuel
- Actions d'information spécifique, pour élargir les choix professionnels, promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes sur le territoire
- Ateliers : CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, image de soi, informatique...
- Échanges sur des thématiques emplois: le marché du travail, la culture d'entreprise...

Public concerné

Femmes

Procédure et modalités d'accueil du public

- Permanence d'une conseillère emploi
- Renseignement au 01.45.10.27.48

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

9, rue de la Marne 94190 Villeneuve-Saint-Georges

2: 01.45.10.13.20



Nature des actions

Le centre informe, oriente vers les partenaires institutionnels ou associatifs compétents et favorise l'accès aux droits sociaux et accompagne les personnes dans leurs démarches pour l'accès aux droits sociaux. Il gère les dispositifs :

- Aide sociale aux personnes âgées et aux personnes handicapées
- Aides aux familles en difficulté: Aide Médicale Etat (AME); Instruction de dossier Revenu Solidarité Active (RSA), Aide alimentaire et financière
- Pôle maintien à domicile

Public concerné

Personne habitant la ville de Villeneuve-Saint-Georges

Procédure et modalités d'accueil du public

Renseignement pendant les heures d'ouverture du service :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- Le jeudi de 13h30 à 18h00

Centre municipal de Santé Henri Dret

10, rue des Vignes **≅**: 01.43.89.00.77



Nature des actions

- Consultations en médecine générale
- Consultations en médecine spécialisée : phlébologie, gynécologie, ophtalmologie, rhumatologie, dermatologie, oto-rhino-laryngologie, dentiste orthophonie
- Cabinet infirmiers
- Laboratoire
- Vaccinations gratuite : pour adultes et enfants à partir de 6 ans

Public concerné

Tout public

Procédure et modalités d'accueil du public

Renseignement et rendez-vous pendant les heures d'ouverture du service :

- Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- Le samedi de 08h30 à 12h00

Espace municipal Léopold Sedar Senghor

Rue Léon Blum : 01.45.10.27.48





Nature des actions

Structure de proximité, elle permet d'effectuer des démarches administratives et accueille des permanences d'accès aux droits et des cours de français

- Démarches administratives : Carte d'identité, Actes d'état civil
- Permanences sur rendez-vous

Public concerné

Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

Renseignements et démarches pendant les heures d'ouverture du service :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- L'accueil et les services de la mairie ferment une heure plus tôt les veilles de jours fériés

Permanences sur rendez-vous:

- Espace Départemental des Solidarités (01.58.08.95.00): jeudi de 09h00 à 12h00; lundi, mardi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- Conseillère en économie sociale et familiale du CCAS (01.45.10.13.20) : un jeudi sur deux de 13h30 à 17h30
- Assistante sociale du CCAS (01.45.10.13.20) : un jeudi sur deux de 13h30 à 17h30
- Assistante sociale de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France (01.85.33.13.82): mardi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- M. Jean-Pierre Brami, Médiateur de proximité, ancien Correspondant du Parquet (01.45.10.27.48): lundi de 13h30 à 15h30
- Conseillère juridique du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (01.43.86.38.00): lundi de 09h00 à 12h00
- Espace pour Entreprendre Création ou reprise d'entreprise (01.43.86.38.51 ou 01.48.90.81.18) : un vendredi par mois de 14h30 à 17h30 (certains vendredis à la Maison des Projets)
- Cours de français (01.45.10.27.48) : mardi, jeudi de 08h45 à 11h45

Direction de l'enfance, de l'éducation et des loisirs éducatifs

29, rue Henri Janin

2: 01.71.34.60.03



Nature des actions

- Inscription en milieu scolaire maternel et primaire
- Inscription aux activités périscolaires
- Inscription aux accueils de loisirs des mercredis et vacances scolaires
- Calcul du quotient familial
- Paiement des factures

Public concerné

Enfants de 3 à 11 ans scolarisés en maternelle et élémentaire

Procédure et modalités d'accueil du public

Renseignement et inscription :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- Jeudi de 13h30 à 18h00
- Tous les samedis de septembre et un samedi par mois de 08h30 à 12h00

Mairie annexe de Triage

53 avenue de Choisy **2**: 01 43 89 37 85



Nature des actions

Structure de proximité, elle permet d'effectuer des démarches administratives et accueille des permanences d'accès aux droits

- Démarches administratives : Carte d'identité, Actes d'état civil
- Permanences assistantes sociales

Public concerné

Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

Renseignements et démarches pendant les heures d'ouverture du service :

- Lundi, mardi et jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15
- Mercredi de 08h45 à 11h30 et de 13h30 à 17h15
- L'accueil et les services de la mairie ferment une heure plus tôt les veilles de jours fériés

Permanences Assistante sociale du CCAS (01.45.10.13.20) : mardi de 09h00 à 12h00

Relais Inter Services

85, avenue du Président Kennedy

2: 01 45 10 15 50



Nature des actions

Structure de proximité, elle permet d'effectuer des démarches administratives et accueille des permanences d'accès aux droits

- Démarches administratives : Carte d'identité, Actes d'état civil
- Permanences sur rendez-vous:

Public concerné

Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

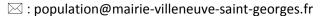
Renseignements et démarches pendant les heures d'ouverture du service

- Du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15
- Le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- L'accueil et les services de la mairie ferment une heure plus tôt les veilles de jours fériés

Permanences sur rendez-vous:

- Assistante sociale du CCAS (01.45.10.13.20): tous les jeudis de 14h00 à 17h00
- Conseillère juridique du CIDFF (01.43.86.38.00) : lundi de 13h30 à 16h30
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (36 46) : mercredi de 14h00 à 17h00
- Missions sociales AME / CMU (01.45.10.15.50): mardi ou jeudi de 09h00 à 12h00
- Caisse d'Allocations Familiales (0810.25.94.10 ou directement sur le site de la CAF):
 vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Service Etat Civil





Nature des actions

Etablissement et enregistrement des actes d'état-civil

Public concerné

Tout public

Procédure et modalités d'accueil du public

Accueil et démarches

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- jeudi de 13h30 à 18h00, samedi de 08h30 à 12h00
- Fermé 1h00 plus tôt les veilles de jours fériés

Service Habitat, logement



Nature des actions

- Informer les demandeurs des démarches à accomplir pour se loger sur la ville
- Inscriptions des nouveaux demandeurs de logements sociaux et attribution d'un numéro unique régional
- Renouvellement des demandes et actualisation des données

Public concerné

Tout habitant de Villeneuve-Saint-Georges

Procédure et modalités d'accueil du public

Accueil le mardi sur rendez-vous

Service municipal de la jeunesse

25 rue Henri Janin **2**: 01.43.86.39.10



Nature des actions

- Des activités de loisirs, de pratiques artistiques ou sportives, d'aide et d'accompagnement à la réalisation d'un projet, de vacances éducatives dans les Maisons pour tous
- Un Point Information Jeunesse (Pij): lieu public dans lequel les 11-25 ans peuvent venir s'informer et être accompagnés, sur l'emploi, la formation, le logement, les loisirs, la culture, les études et la santé

Public concerné

Jeunes âgés de 8 à 25 ans

Procédure et modalités d'accueil du public

La participation aux activités se fait sur inscription auprès des animateurs des antennes sur présentation de la carte SMJ.

3 espaces de proximité :

Maison Pour Tous de Triage Avenue de Choisy

2: 01.43.89.29.87

Espace jeunes de Sellier Rue de Bretagne

2: 01.43.86.84.09

Maison Pour Tous du quartier Nord

Rue Roland Garros **☎**: 01.45.10.27.43

Point Information Jeunesse (Pij): accueil anonyme sans rendez-vous au 9 rue de la Marne

- **☎**: 01.43.86.39.11 ou 01.43.86.39.12

− ⊠ : pij@mairie-villeneuve-saint-georges.fr

Service Petite Enfance

29 rue Henri Janin

2: 01 71 34 60 04

2: 01.71.34.60.12

□ : petite-enfance@mairie-villeneuve-saint-georges.fr

Nature des actions

- Point Information Mode d'Accueil (PIMA): aide les parents dans leur choix de garde de leur enfant de 0 à 3 ans sur la ville
- Inscription aux structures d'accueil collectif

Public concerné

Enfants de 0 à 3 ans non scolarisés dont les familles résident à Orly

Procédure et modalités d'accueil du public

Point Information Mode d'Accueil (PIMA) :

Un lundi par mois de 09h30 à 11h30 successivement: au Relais Assistantes Maternelles (6, rue Roland Garros) ou à la Maison Pour Tous du Plateau (rue des chênes)

Inscription aux structures d'accueil collectif à partir du 7^{ème} mois de grossesse sur rendez-vous au 01.56.32.43.20

MISSION LOCALE VIVA



30, rue Jules Guesde 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

1: 01.45.10.91.30





Objet / Missions principales

La Mission Locale accueille tous les jeunes de 16 ans à moins de 26 ans, sortis du système scolaire. Elle remplit une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Le concept central des missions locales est l'approche globale, c'est-à-dire l'indissociabilité des dimensions professionnelle et sociale. Il s'agit de tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès des jeunes à l'emploi et à l'autonomie.

Nature des actions

- Accueil, information, orientation professionnelle et accompagnement des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion pour construire avec eux un projet professionnel et de vie
- Domaines d'action: orientation, formation, emploi, création d'activité, mobilité internationale, vie quotidienne

Public concerné

Jeunes de 16 ans à moins de 26 ans

Procédure et modalités d'accueil du public

Renseignements aux heures d'ouverture :

- Du Lundi au Jeudi: de 09h00 à 12h00 de 13h30 à 17h30
- Le Vendredi: de 09h00 à 12h00

Territoire d'intervention

NOUVELLES VOIES



4, avenue Robert Schuman 92360 MEUDON LA FORET

2: 01.46.01.02.47

: www.nouvellesvoies.org



Objet / Missions principales

L'association a pour mission d'accompagner durablement les personnes fragilisées dans leurs démarches administratives et juridiques de la vie quotidienne par :

- Un accompagnement individuel dans les démarches administratives et juridiques
- Des actions collectives d'information et de prévention
- Un service de tutelle aux majeurs protégés

Contact local / référent

Les actions sont développées au sein et en lien avec le centre social Asphalte 34, rue Emile Zola 01.45.95.46.16

Nature des actions

Permanences d'aides aux démarches administratives et juridiques de la vie quotidienne : famille, consommation et surendettement, logement, santé, travail, dossiers administratifs, droits des étrangers

Public concerné

Personne résidant sur Villeneuve-Saint-Georges

Procédure et modalités d'accueil du public

- Renseignement et prise de rendez-vous aux heures d'ouverture de centre
- Accueil du public uniquement sur rendez-vous aux heures de permanences

Territoire d'intervention

POLE EMPLOI



2, rue Henri Janin 94190 VILLENEUVE -SAINT-GEORGES

1: 3949

⊠: http://www.pole-emploi.fr/accueil/



Objet / Missions principales

- Procède aux inscriptions sur la liste des demandeurs d'emploi, tenir celle-ci à jour, assurer le contrôle de la recherche d'emploi
- Verse des allocations des demandeurs d'emploi indemnisés
- Accompagne chaque demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi jusqu'au placement
- Prospecte le marché du travail en allant au-devant des entreprises
- Accompagne des demandeurs d'emploi souhaitant reprendre ou créer une entreprise
- Aide les entreprises dans leurs recrutements

Nature des actions

- Inscriptions sur la liste des demandeurs d'emploi
- Accompagnement de chaque demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi jusqu'au placement

Public concerné

Personne de 16 ans et plus à la recherche d'un emploi

Procédure et modalités d'accueil du public

Renseignements aux heures d'ouverture de l'agence :

- Du lundi au jeudi de 09h00 à 13h15
- Le vendredi de09h00 à 12h00

Accueil sur rendez-vous:

Du lundi au jeudi de 13h15 à 17h00

Territoire d'intervention

SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS



Délégation Départemental du Val-de-Marne 237, rue du Général Leclerc 94000 CRETEIL

2: 01.45.17.01.70

■: https://valdemarne.secours-catholique.org



Objet / Missions principales

Le Secours Catholique Caritas France a pour mission de faire rayonner la charité chrétienne par la mise en œuvre d'une solidarité concrète entre tous, en France et dans le monde. Il s'engage pour lutter contre les causes de pauvreté et d'exclusion, et promouvoir le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions. Il recherche un partenariat avec les organisations qui partagent ses objectifs afin de promouvoir la justice sociale au sein des politiques locales, nationales et internationales.

Contact local / référent

29, rue Henri Janin

2: 01.43.89.49.69

☑ : villeneuvesaintgeorges.940@secours-catholique.org

Déléguée départementale :

Maria Munoz-Duque

Nature des actions

Accueil et accompagnement aux démarches :

- Ecoute et analyse de la situation
- Information et accès aux droits
- Accompagnement aux démarches
- Orientation, si nécessaire, vers d'autres acteurs sociaux

Public concerné

Tout public

Procédure et modalités d'accueil du public

Accueil direct des personnes aux heures de permanence le jeudi de 14h00 à 16h00

Territoire d'intervention